



STATISTIQUES 2006 DES MORSURES DE CHIENS DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

(Les chiffres indiqués entre parenthèses sont ceux de l'année 2002)

Lorsqu'un médecin annonce officiellement une morsure de chien sur une personne, le service vétérinaire cantonal procède à une enquête par téléphone auprès de la personne lésée ainsi que du détenteur de chien. Pour autant que l'identité des intervenants concernés soit connue, chaque cas est soumis à une procédure définie, dont les deux buts principaux sont:

- a) Repérer les chiens potentiellement dangereux et prendre les mesures adéquates afin d'éviter toute récurrence de morsure;
- b) Établir une statistique des accidents par morsures de chiens dans notre canton, afin de déterminer les différents axes de préventions possibles et évaluer l'efficacité du concept de prévention mis en place.

Cette année, en raison de la nette baisse du nombre de cas de morsures annoncés, les chiffres présentés ci-après doivent être appréciés avec prudence.

<u>TABLE DES MATIERES</u>	Pages
1. Prévalence	2
2. Victimes	3
3. Incidents	7
4. Chiens	11
5. Mesures prises	19
6. Conclusions	20

1. Prévalence

73 (120) morsures ont été annoncées par les médecins en 2006.

1.1. Prévalence dans le canton

43 (72) morsures pour 100'000 habitants par année.

1.2. Prévalence par district

	Nbre de morsures par 100'000 habitants	Nbre de chiens par 100'000 habitants
Neuchâtel	35 (67)	5'214 (5'264)
Boudry	32 (106)	7'139 (6'783)
Val-de-Travers	74 (73)	10'695 (11'088)
Val-de-Ruz	20 (20)	8'973 (9'263)
Le Locle	21 (62)	8'803 (8'283)
La Chaux-de-Fonds	42 (41)	6'336 (6'326)

Remarques:

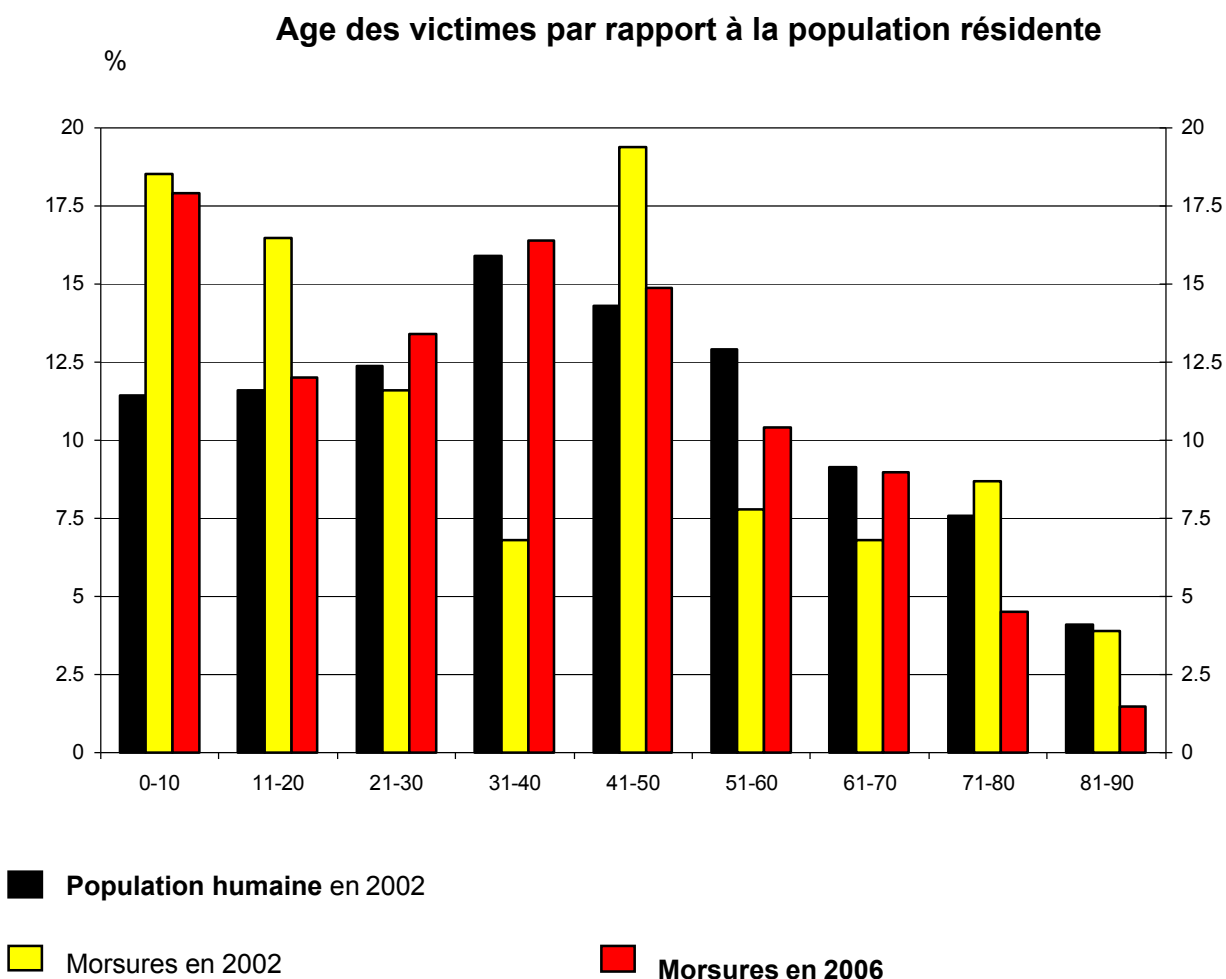
Selon la thèse de Mme Ursula Horisberger (Medizinische versorgte Hundebissverletzung in der Schweiz-2002), la prévalence des morsures de chiens en Suisse est de 180 par 100'000 habitants par année. Dans notre canton, la prévalence des morsures annoncées cette année est quatre fois plus faible que dans l'étude précitée. Nous estimons que d'une part chaque personne mordue n'a pas forcément recours à une consultation médicale et que d'autre part la totalité des morsures n'est pas annoncée par les médecins.

La réjouissante et forte baisse du nombre de morsures enregistrées cette année peut certainement être imputée au concept de prévention mis en place depuis 2002 dans notre canton: annonce des morsures, prise de mesures au cas par cas, prévention dans les écoles et informations aux détenteurs de chiens.

2. Victimes

Dans le formulaire officiel d'annonce de morsure, l'inscription de l'identité du blessé est facultative (secret médical). Cependant, nous constatons que le 90% (80%) des victimes ont accepté de révéler leur identité; les enquêtes menées par le service vétérinaire cantonal en la matière ne contribuent donc pas à augmenter la part de demandes d'anonymat.

2.1. Age des victimes



Remarque:

Malgré une diminution du nombre de morsures chez les enfants, le nombre de cas reste élevé chez les victimes de moins de 10 ans. Avec presque un tiers des personnes mordues, le groupe des 0-20 ans représente toujours un groupe à risque (1,5 fois plus élevé). Contrairement à d'autres années, les personnes âgées présentent un risque de morsure plus faible que le reste de la population.

Mis à part la catégorie des enfants jusqu'à 10 ans et celle des personnes de plus de 70 ans, la courbe des morsures 2006 suit étroitement celle des classes d'âge de la population.

2.2. Sexe des victimes

54% (45%) de victimes féminines



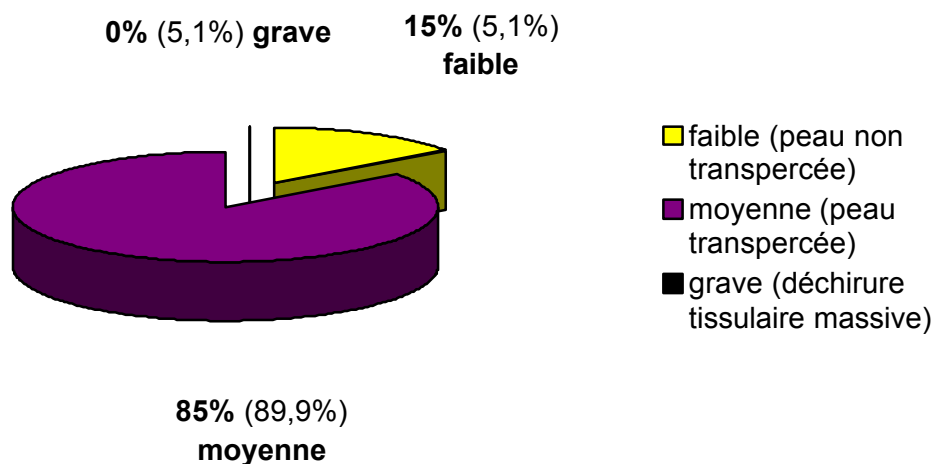
46% (55%) de victimes masculines

Remarque:

Malgré une moyenne annuelle 2006 au détriment des victimes de sexe féminin, nous avons constaté que, par rapport à leur répartition au sein de la population, les deux sexes sont victimes de morsures de manière plus ou moins proportionnelle.

2.3. Morsures

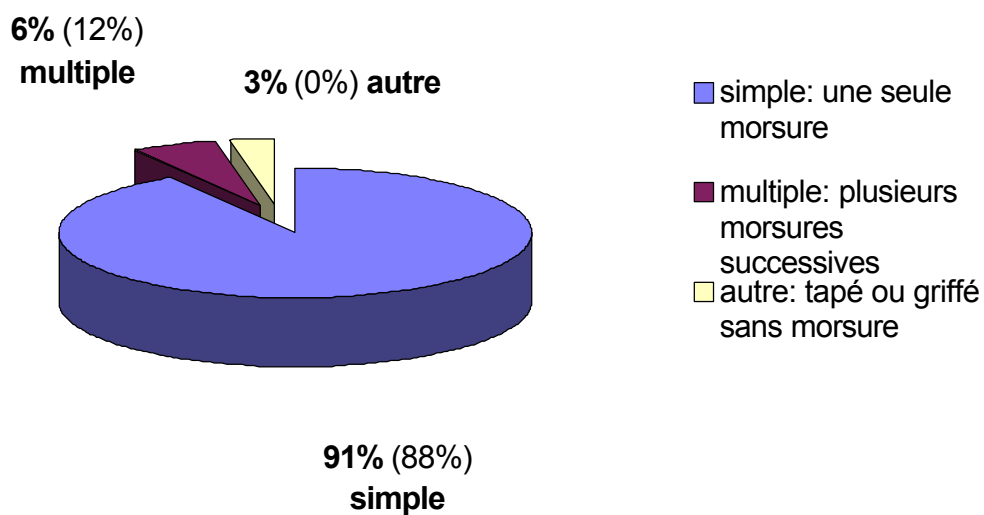
2.3.1. Gravité des morsures



Remarque:

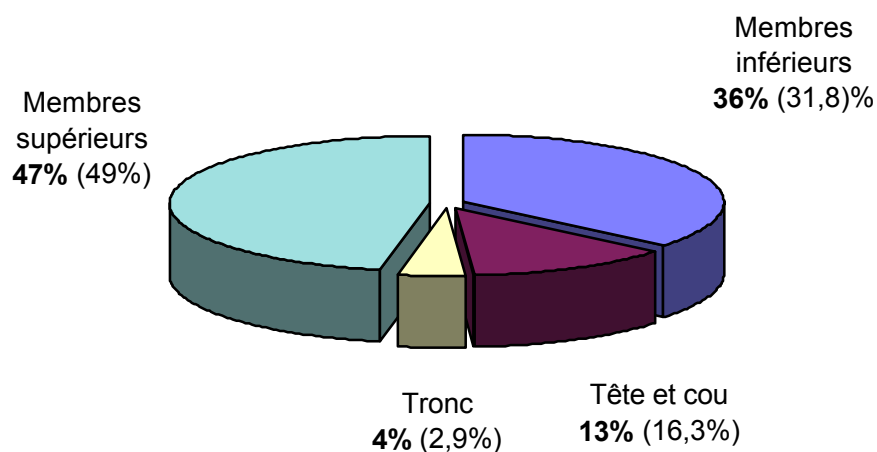
Résultat très encourageant; il n'y a aucune morsure grave en 2006 (déchirure tissulaire massive). Dans la grande majorité des cas, la morsure est de gravité moyenne, c'est-à-dire que la peau a été transpercée et que la morsure est accompagnée d'un saignement. Le nombre de morsures faibles (peau non-transpercée) est en augmentation au détriment des morsures moyennes.

2.3.2. Morsure simple ou multiple



La grande majorité des cas fait état d'une seule morsure. Les morsures multiples se rencontrent lorsque le chien est en meute ou lorsqu'il est excité (morsure offensive). La diminution du nombre de morsures multiples est à mettre en relation avec la diminution du nombre de morsures graves.

2.3.3. Localisation des morsures



Remarque

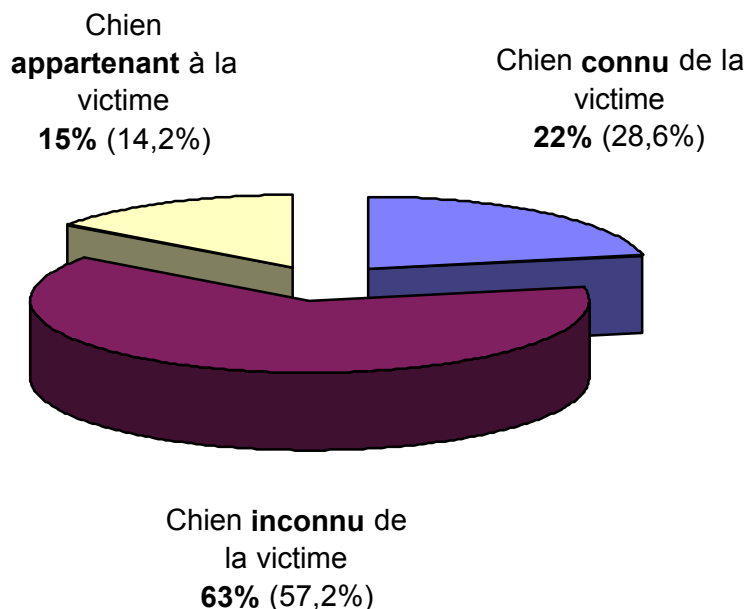
Les enfants sont plus souvent blessés au visage que les adultes; cela s'explique par leur petite taille, la tête étant directement exposée à une morsure. Les adultes, par contre, sont le plus souvent blessés aux membres supérieurs, étant donné qu'en cas d'agression ils se protègent le reste du corps avec les bras ou les mains.

Dans les activités de loisirs (mouvement, fuite de la victime), ce sont plus particulièrement les membres inférieurs qui sont mordus.

La baisse du nombre de morsures au visage constatée cette année peut être mise en relation avec la baisse du nombre d'enfants mordus.

2.4. Relation victime-chien (*données inconnues dans 11% (20%) des cas*)

2.4.1. Relation victime-chien connu ou inconnu



Remarque:

Après cinq ans de statistiques et de prévention, on peut affirmer que les propriétaires de chiens se font toujours autant mordre par leur propre chien. Par contre, il semble que la prévention porte ses fruits dans le cadre familial où les morsures par un chien connu sont moins fréquentes.

2.4.2. Relation âge de la victime – chien connu ou inconnu

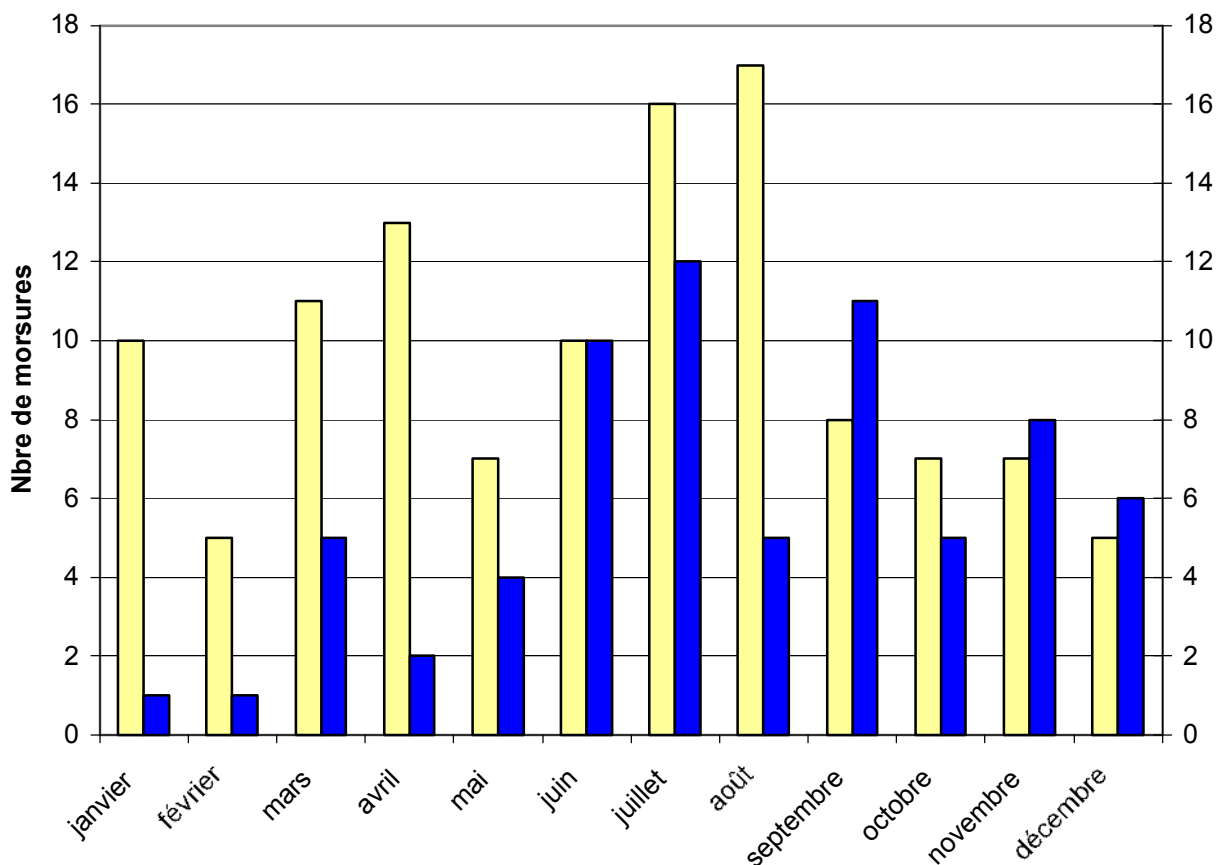
Age de la victime	Chien connu	Chien inconnu
0-15 ans	13,7% (16,3%)	13,6% (8,2%)
16-64 ans	22,7% (16,3%)	39,4% (39,8%)
65 ans et plus	3% (10,2%)	7,6% (9,2%)
Total	39,4 % (42,8%)	60,6 % (57,2%)

Conclusion:

Après cinq ans, la tendance s'est inversée; les enfants sont moins souvent mordus par un chien connu et plus fréquemment par un chien inconnu. Ce résultat s'explique probablement par une meilleure information des parents et des mesures prises par ceux-ci dans le domaine privé, alors que le secteur public est plus difficilement gérable d'un point de vue individuel.

3. Incidents

3.1. Répartition annuelle (données inconnues dans 4% (3,3%) des cas)



■ 2002 ■ 2006

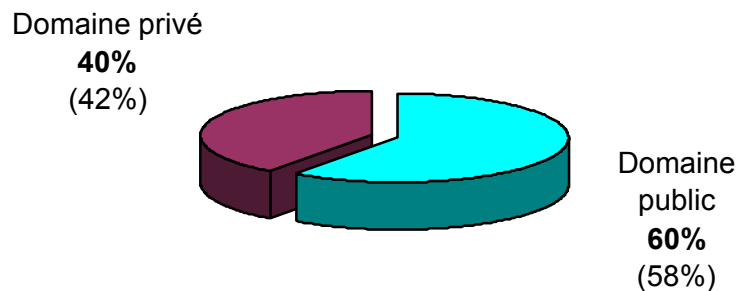
Remarque:

Suite à la tragédie d'Oberglatt, fin 2005, ainsi qu'à sa médiatisation à outrance, le nombre de morsures de chiens a drastiquement chuté dans les mois qui ont suivi. Plus rien ne bougeait, l'hypervigilance était à son apogée, tous les détenteurs de chien se sont soudainement sentis enfin responsables, toutes les victimes potentielles étaient particulièrement sur leurs gardes. Une vague gigantesque de retombées positives en termes de prévention - le Tsunami canin.

Puis, à partir du mois de juin, on observe une lente et régulière remontée des morsures jusqu'à une désormais traditionnelle apogée en été, avec une courbe néanmoins toujours en deçà du nombre de morsures habituelles.

L'augmentation de la fréquence des morsures en été s'explique par l'augmentation des activités extérieures à la belle saison (loisirs des victimes, promenades des chiens). Des résultats identiques sont constatés dans d'autres études.

3.2. Lieu de l'incident (*données inconnues dans 11% (21%) des cas annoncés*)

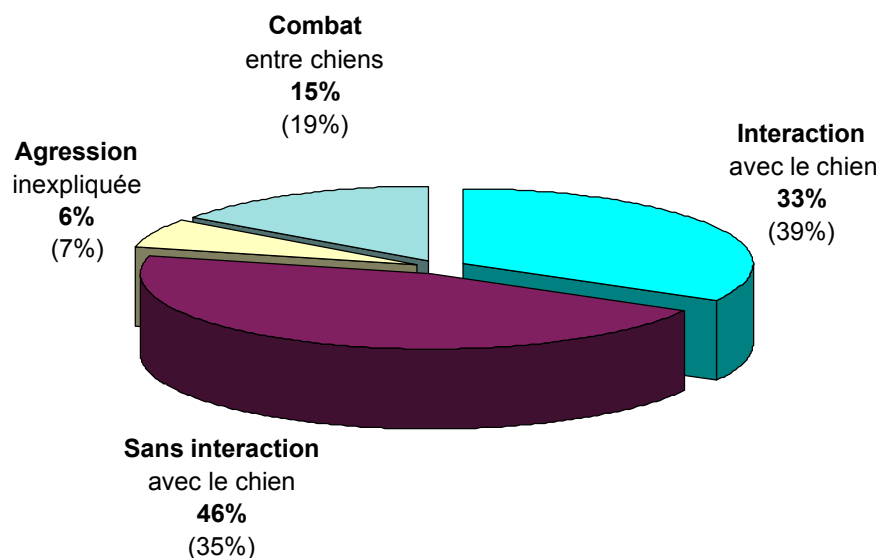


Remarque:

La légère augmentation des morsures sur le domaine public est à mettre en corrélation avec l'augmentation des morsures dues aux chiens inconnus de la victime.

3.3. Circonstances de l'incident (Données inconnues dans 5,5% (?) des cas)

3.3.1. Interactions avec les chiens



Interactions avec le chien (31 % (39%) du total des cas)	
Caresser le chien	61,3% (33,3%)
Jouer avec le chien	13% (30,8%)
Interaction avec le chien au repos	4% (7,7%)
Interaction avec le chien qui mange	8,7% (5,1%)
Chien blessé	0% (5,1%)
Cabinet vétérinaire	0% (2,6%)
Autres (donner un ordre, provoquer, attraper, etc)	13% (15,4%)

Sans interaction avec le chien (44 % (35%) du total des cas)			
Loisirs	– jogging	9,4% (25,7%)	68,4% (51,4%)
	– vélo	3% (14,3%)	
	– marche	25% (8,6%)	
	– roller	3% (2,8%)	
	– autres	28% (0%)	
Entrée sur le territoire du chien		31,6% (42,9%)	

D'une manière globale, le nombre de morsures lors d'interaction avec un chien (par exemple lors de jeu) est en diminution, alors que le nombre de morsures sans interaction (marcheurs, divers) est en augmentation.

Par contre, les morsures lorsque l'on caresse un chien sont en très forte augmentation, alors que les accidents chez les joggeurs et les cyclistes ont fortement baissé.

3.3.2. Influence du chien en liberté

Dans **20%** (30%) des cas de morsures, le chien n'était pas accompagné de son détenteur. Dans **70%** (79%) des cas de morsures, le chien était détaché.

Conclusion:

Malgré une nette amélioration, trop de chiens ne sont pas encore sous contrôle total de leurs maîtres; des accidents pourraient être évités par une meilleure surveillance et par une meilleure prise de conscience des maîtres quant à leurs obligations de détenteurs (ne pas laisser errer son chien).

3.3.3. Influence de la tenue en laisse

19% (21%) des accidents ont eu lieu lorsque le chien était tenu en laisse. Dans **11%** (4%) des cas, le chien était attaché à un objet fixe.

Conclusion:

La laisse ne constitue pas une protection absolue contre les morsures. A mesure que le chien ne peut pas fuir une situation qui l'inquiète, il peut répondre par de l'agression. Il ne faut jamais s'approcher d'un chien attaché.

3.3.4. Influence d'autres chiens

Dans **34%** (36%) des cas, deux ou plusieurs chiens étaient présents lors de l'incident.

Conclusion:

L'effet de meute et l'excitation des chiens renforcent les comportements agressifs.

3.3.5. Avertissements donnés par le chien

Dans **45%** (71%) des accidents, le chien a, selon la victime, manifesté son intention d'agression (abolements, grognements, attitude menaçante, babines retroussées, posture, etc.).

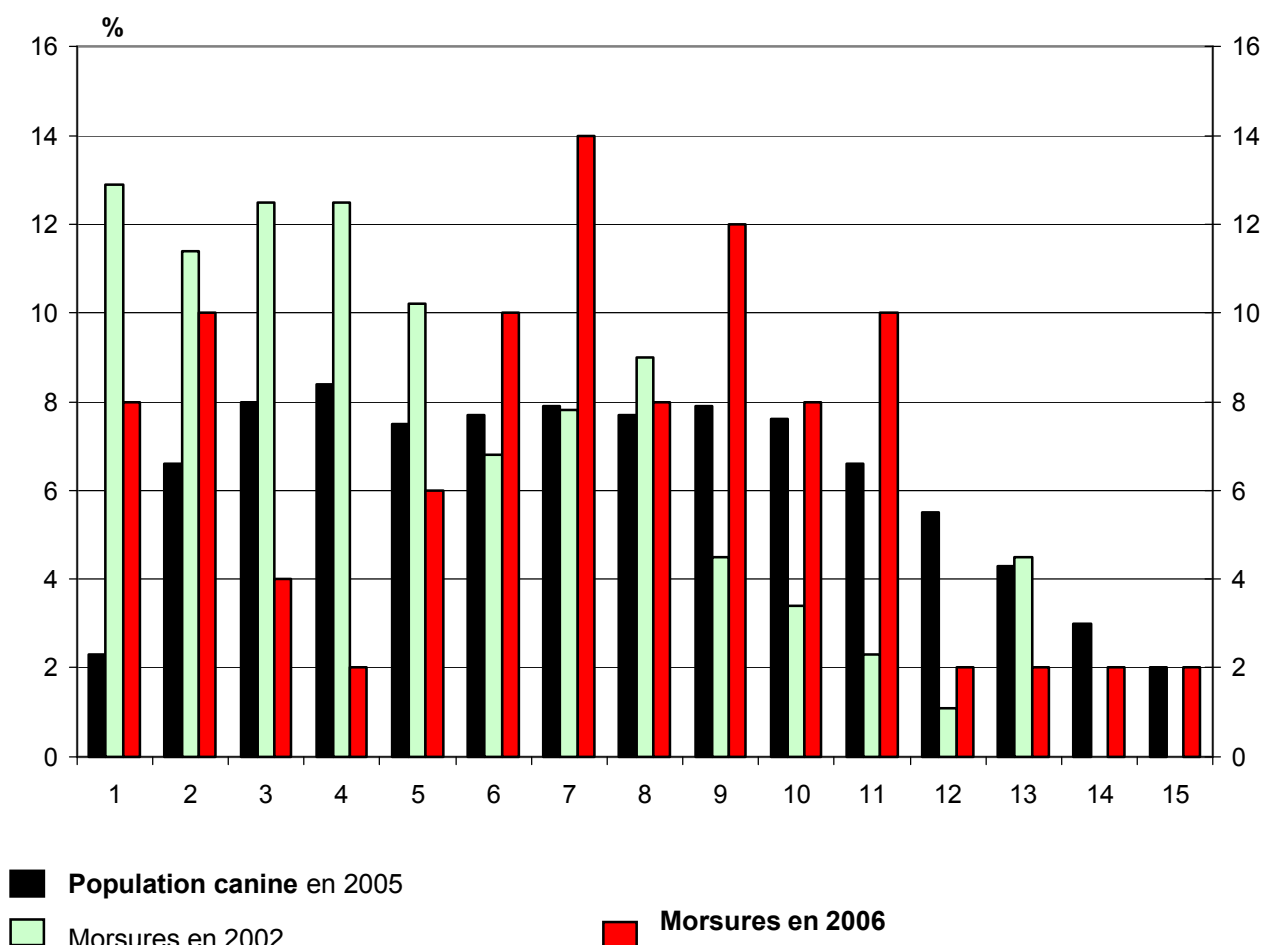
Conclusion:

Près de la moitié des accidents pourraient être évités si la victime savait reconnaître les menaces exprimées par le chien. D'où l'importance de l'information dans la prévention des morsures et de la connaissance des rudiments de base du langage canin.

4. Chiens (données inconnues dans 31% (29% des cas annoncés))

4.1. Age du chien

Age du chien mordeur par rapport à la population canine

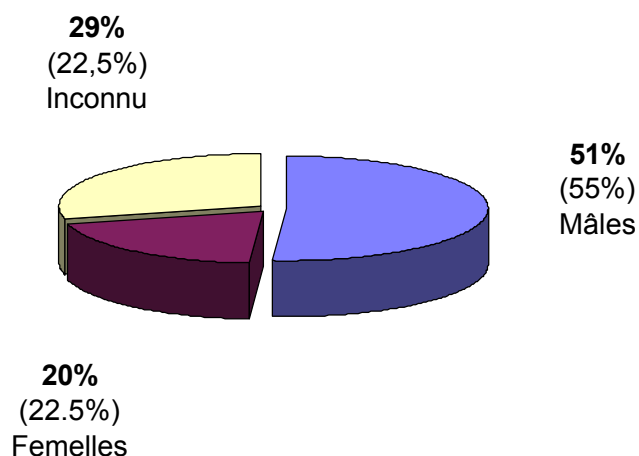


Remarque:

Contrairement à l'année de référence, la majorité des morsures concerne des chiens plutôt âgés (entre 6 et 11 ans) ainsi que des très jeunes chiens (entre 0 et 2 ans). Le nombre de morsures est relativement proportionnel à la structure d'âge de la population canine, à l'exception des chiens entre trois et cinq ans, sous-représentés. Plus globalement, on peut en déduire que la dangerosité potentielle d'un chien n'est pas fonction de son âge.

Le nombre de chiens de moins d'une année dans la population canine neuchâteloise est sous-représenté du fait qu'une partie de ces chiens ne sont pas encore introduits dans la banque de donnée nationale ANIS .

4.2. Sexe des chiens



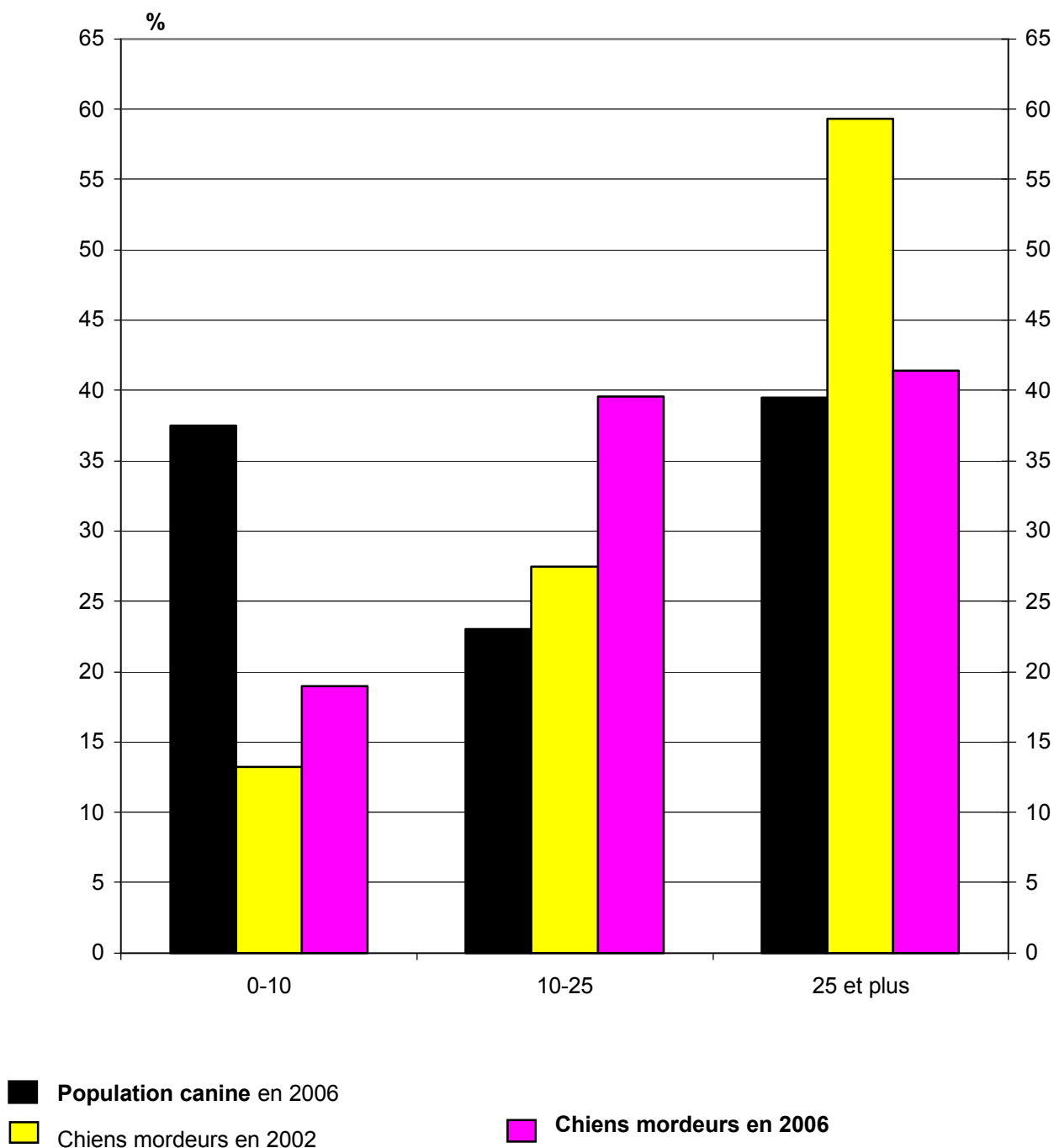
Mâles	71% (71%)	entiers	37% (61%)
		castrés	63% (39%)
Femelles	29% (29%)	entières	50% (67%)
		stérilisées	50% (33%)

Remarque:

Plus des 2/3 des chiens mordeurs sont des mâles, dont exceptionnellement cette année 63% étaient castrés.

En raison de leur activité hormonale, les mâles montrent une agressivité plus élevée que les femelles. Le pourcentage de chiens castrés étant inconnu dans la population canine, il n'est pas possible d'évaluer l'influence de la castration sur le nombre de morsures. Cependant, certaines études tendent à montrer que le nombre de chiens mordeurs castrés serait surreprésenté. En effet, malgré les croyances populaires, cette opération ne compense pas le manque de socialisation et/ou d'éducation. La castration est une tentative de thérapie inefficace pour réduire l'agressivité lorsque celle-ci a pour origine un trouble du comportement.

4.3. Poids des chiens (données inconnues dans 20,5% (24,2%) des cas annoncés)



Remarque:

Par rapport à la population canine, les petites chiens mordeurs sont clairement sous-représentés (risque de morsure 2 fois plus faible). Cette année, les grands chiens sont dans la norme, alors que les chiens de taille moyenne sont pour la première fois sur représentés (risque de morsure près de 2 fois plus élevé).

Depuis 2003, la répartition de la population canine a évolué; le nombre de petits chiens a augmenté de 28 à 38 % au détriment des deux autres catégories.

Les blessures occasionnées lors de morsures par des petits chiens sont souvent superficielles; elles ne requièrent pas nécessairement une consultation médicale. Ceci pourrait expliquer le plus faible nombre d'annonces de morsures, alors que les petits chiens mordent probablement autant que les grands. Lors de morsures causées par un grand chien, les lésions tissulaires sont plus profondes et plus graves, nécessitant fréquemment une intervention médicale. Les annonces sont donc nettement plus nombreuses.

4.4. Types de races (données inconnues dans 19 % (17,5%) des cas annoncés)

Suite aux indications fournies par les vétérinaires praticiens lors de l'identification obligatoire des chiens, cent trente «races» différentes sont répertoriées au service vétérinaire cantonal. Etant donné qu'un chien de pure race (avec papiers) est annoncé sous la même dénomination qu'un chien sans papiers mais présentant le même phénotype, le terme «type de race» sera mentionné plutôt que celui de «race». De plus, les bâtards représentent 30 à 40% de la population canine; ils sont fréquemment annoncés sous le «type de race» dominant.

4.4.1. Types de races les plus fréquents dans le canton de Neuchâtel

		2006	2002	2006	2002
1.	Yorkshire terrier	1362	(1098)	10,5%	(9,7%)
2.	Labrador retriever	1167	(927)	9%	(8,2%)
3.	Golden retriever	673	(579)	5,2%	(5,1%)
4.	Berger allemand	648	(684)	5%	(6,1%)
5.	Jack Russell	531	(283)	4%	(2,5%)
6.	Bouvier bernois	527	(471)	4%	(4,2%)
7.	Bouvier appenzellois	497	(496)	3,2%	(4,4%)
8.	Caniche	378	(388)	2,9%	(3,4%)
9.	Border Collie	371	(263)	2,8%	(2,3%)
10.	Coton tular	349	(255)	2,7%	(2,2%)
11.	Cocker spaniel	314	(311)	2,4%	(2,8%)
12.	Berger belge	282	(285)	2,2%	(2,5%)
13.	Husky	243	(155)	1,9%	(1,4%)
14.	Teckel	199	(187)	1,5%	(1,7%)
15.	Cavalier King Charles	165	(136)	1,3%	(1,2%)
16.	Rottweiler	161	(74)	1,2%	(0,7%)
17.	Fox-terrier	161	(83)	1,2%	
18.	Pékinois	161	(118)	1,2%	(1%)
19.	Collie	152	(173)	1,2%	(1,5%)
20.	Beauceron	146	(135)	1,1%	(1,2%)

Remarque:

En comparaison à d'autres études réalisées en Suisse, les Yorkshire terriers sont deux fois plus nombreux dans notre canton.

Par rapport à l'année précédente, les races en augmentation sont le Jack Russell, le Labrador, le Border Collie, le Rottweiler. Les races en diminution sont le Berger allemand et le Caniche.

En incluant les chiens croisés, les types de races les plus fréquents sont les Labrador et Golden retriever 14.1% (13,3%), les Yorkshire 10.5% (9,7%), les Bouviers bernois et appenzellois 7.2% (11,2%), et les Bergers allemands et belges 7.2% (9,5%) .

4.4.2. Types de races les plus mordeurs dans le canton de Neuchâtel

	2006	2002
1. Bergers allemand et belge	18,2%	(11,1%)
2. Labrador et Golden retriever	7,3%	(9,1%)
3. Bouviers bernois et appenzellois	5,5%	(20,2%)
4. Rottweiler	5,5%	(6,1%)
5. Border Collie	5,5%	(2%)
6. Saint-Bernard	3,4%	(2%)
7. Pit-Bull	3,4%	(2%)
8. Yorkshire	3,4%	(2%)
9. Beauceron	3,4%	(1%)
10. Caniche	3,4 %	(1%)

Remarque:

Par rapport à l'année de référence (2002), les quatre premiers groupes de races restent les plus mordeurs mais dans un classement différent (Berger, Labrador, Bouvier, Rottweiler).

- Une augmentation du nombre de cas est observée chez le Berger allemand, le Berger belge, le Border Collie.
- Une diminution du nombre de cas est observée chez le Bouvier (nombre de morsures 4 fois moins élevé) et le Labrador.

4.4.3. Relation types de races – nombre de morsures

Sélection d'origine	Popul. canine 2005 (2002) en %	Morsures 2006 (2002) en %	Type de race	Popul. canine 2005 (2002) en %	Morsures 2006 (2002) en %
Chiens de chasse	47,8 (48,9)	31 (28,3)	- Labrador, Golden retriever - Basset, Terrier, Teckel - Jack Russel, Westie, - Cocker - Setter irlandais, Bruno du Jura, Dogue - Caniche - Yorkshire, Pinscher, Griffon, - Epagneul, Beagle, Irish Wolfhund, - Akita Inu etc.	13,7 (13,3) 3,5 (3,5) 4,5 (3,8) 2,0 (2,5) 0,8 (1) 2,7 (3,4) 11,4 (11,7) 9,2 (9,7)	7,3 (9,1) 1,8 (6,1) 3,6 (4,1) 1,8 (4) 3,6 (4) 3,6 (1) 7,3 (0) 1,8 (0)
Chiens de berger	16 (17,8)	29 (21,2)	- Berger allemand, Berger belge - Briard, Berger du Portugal - Border Collie, Collie - Beauceron, Berger des Pyrénées - Komondor, Hovawart, Terrier tibétain - Bergamasque, Bobtail, Sheltie, etc	7,0 (9,5) 0,6 (0,7) 3,9 (3,9) 1,7 (1,9) 0,7 (0,6) 2,1 (1,2)	18,2 (11,1) 0 (5,1) 5,5 (3) 5,5 (2) 0 (0) 0 (0)
Bouvier	9,3 (12,5)	11 (26,3)	- Bouvier bernois, Bouvier appenzellois, Bouvier des Flandres - Rottweiler - Bouvier Entlebuch, Bouvier suisse	7,8 (11,2) 1,0 (0,7) 0,5 (0,6)	5,5 (20,2) 5,5 (6,1) 0 (0)
Chiens de compagnie	10,4 (9,7)	7,3 (3)	- Bichon, Lhasa apso, Epagneul tibétain - Coton Tuléar, Pékinois, Cavalier King - Charles, Shih Tzu, etc.	3,3 (2,3) 7,1 (7,4)	3,6 (3) 3,6 (0)
Chiens de garde et de combat	4,0 (3,1)	9,1 (10,2)	- Pitbull, American Stafford Terrier, Bulldog - Shar-Peï, Chow-Chow, Dobermann, Boxer - Bull-terrier, Cane corso, Mâtin de Naples	1,6 (0,7) 2,2 (2,1) 0,2 (0,3)	5,5 (5,1) 1,8 (5,1) 1,8 (0)
Chiens de trait et de traîneau	2,3 (2,4)	1,8 (4,0)	- Alaskan malamuth, Husky sibérie, - Dalmatien - Samoyède, Eurasien, etc.	1,6 (1,7) 0,5 (0,4) 0,2 (0,3)	1,8 (2) 0 (2) 0 (0)
Chiens de sauvetage	1,0 (2,0)	7,2 (6,0)	- St-Bernard, Léonberg, Terre-Neuve	1,0 (2)	7,3 (6)
Chiens de course	0,2 (0,3)	0 (0)	- Barzoï, Whippet	0,2 (0,3)	0 (0)
Bâtards	9,0 (3,3)	3,6 (1)	- (aucun type de race)	9,0 (3,3)	3,6 (1)

Remarque:

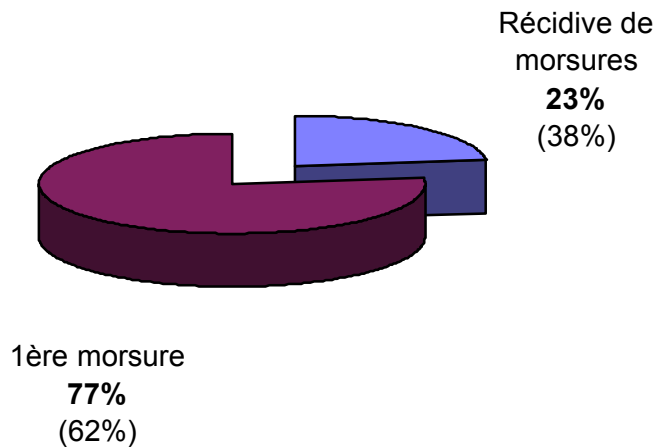
- Le groupe «Bouvier bernois et appenzellois» présente cette année un risque de morsure inférieur à la moyenne. Depuis 2002, le taux de morsure de ce groupe ne cesse de diminuer.
- Dans le groupe des chiens de Berger, le risque de morsure est deux fois plus élevé. Il est particulièrement élevé chez le Berger allemand, le Berger belge et le Beauceron. Une sélection basée à l'origine sur la garde et la défense des troupeaux, c'est-à-dire sur un certain mordant, allié à une éducation souvent insuffisante en tant qu'animal de compagnie augmente la dangerosité de ces chiens.
- Les chiens de garde et de combat présentent également un risque de morsure deux fois plus élevé; cependant, malgré une augmentation du nombre de ces chiens depuis l'année de référence 2002 (de 3,1 à 4 %), le nombre de morsures a proportionnellement diminué (rapport morsures / population canine de 3,3 à 2,3). Les facteurs environnementaux tels que les conditions d'élevage ou les connaissances du détenteur ont une influence prépondérante, malgré une sélection basée à l'origine sur des critères d'agression.
- Le groupe «Bouvier bernois et appenzellois» présente cette année un risque de morsure inférieur à la moyenne (0,7). Depuis 2002, le taux de morsure de ce groupe ne cesse de diminuer. En revanche, le taux global du groupe "Bouvier" reste en dessus de la moyenne en raison principalement du Rottweiler (taux de morsure de 5,5).
- Les chiens de sauvetage réalisent un très mauvais score cette année avec un taux de morsure à 7,3. Ce résultat est à relativiser en fonction du faible nombre de données statistiques. Néanmoins, aucun type de chien ne saurait prétendre posséder le gène du chien bienveillant et inoffensif.
- Dans le groupe des chiens sélectionnés à l'origine pour la chasse, ainsi que dans celui des chiens de compagnie, le risque de morsure est moyen à faible (0,7). Les morsures sont fréquemment dues à un excès de confiance de la part du détenteur ou du lésé, ces types de race étant assimilés à des «chiens gentils».

Conclusion:

11% (15%) des morsures sont dus à des chiens dits dangereux (chiens de combat, Rottweiler). Dès lors, une prévention des morsures basée uniquement sur des mesures concernant ces types de race est inefficace; en effet, **89%** (85%) des morsures seraient ignorés!

Les mauvaises conditions d'élevage (socialisation) et de détention (éducation), les connaissances insuffisantes des propriétaires et des victimes potentielles représentent des facteurs de risques prépondérants. La formation et l'information constituent donc la base d'une prévention efficace.

4.4.4. Récidive de morsures (donnée inconnue dans 34% (30%) des cas annoncés)



Remarque:

Lorsqu'un chien a une fois agressé et mordu une personne, la probabilité d'une seconde morsure est plus élevée.

Selon les réponses données par les détenteurs de chiens, un quart des morsures seraient des récidives. La baisse significative enregistrée cette année confirme l'effet positif de l'information apportée aux détenteurs de chiens.

5. Mesures prises

5.1. Introduction

Selon les circonstances de l'incident, lorsque le chien n'est pas directement «responsable» de l'agression (défense territoriale, imprudence envers le chien, comportement inadéquat des enfants, etc.), des conseils pratiques sont donnés à la victime afin qu'elle ne répète pas ses erreurs. Le détenteur du chien reçoit également une information personnalisée relative à l'incident, ainsi qu'une mise en garde lui rappelant ses responsabilités et les risques éventuels de récidives.

Lorsque le chien est considéré comme «responsable» de l'agression, les mesures suivantes peuvent être appliquées:

1. Port de la muselière et/ou tenue en laisse obligatoire dans les lieux publics.
2. Evaluation de la dangerosité potentielle du chien par un vétérinaire comportementaliste diplômé.
3. Euthanasie.

Dans le cas où le vétérinaire comportementaliste propose un traitement de l'animal (psychotrope, contre-conditionnement, éducation ou autre), il incombe au détenteur du chien de prouver par un nouvel examen vétérinaire que la dangerosité de l'animal est redevenue normale, c'est à dire faible pour la société. Les mesures prises, telles que port obligatoire de la muselière et/ou de la laisse dans les lieux publics, peuvent alors être levées.

5.2. Mesures volontaires

7,4% (16%) des détenteurs de chiens mordeurs ont recouru à l'euthanasie de leur propre initiative.

5.3. Mesures imposées

- Euthanasie: **1,9%** (3,5%) des chiens mordeurs ont été euthanasiés sur ordre du vétérinaire cantonal suite aux conclusions de l'enquête relative au déroulement de l'agression ainsi qu'au rapport du vétérinaire comportementaliste.
- Mesures individuelles: sur ordre du vétérinaire cantonal, **31%** (30%) des chiens mordeurs ont fait l'objet de mesures, telles que le port de la muselière et/ou la tenue en laisse obligatoire dans les lieux publics.
- **22%** (21%) des chiens mordeurs ont également subi un examen approfondi par un(e) vétérinaire comportementaliste diplômé(e), dans le but d'évaluer leur dangerosité et par là de confirmer (ou d'infirmer) les mesures prises.

Remarque:

Lorsque le détenteur du chien est inconnu, **26%** (30%) des cas annoncés, aucune mesure de prévention ne peut être proposée ou imposée.

Conclusion:

Les enquêtes menées par le service vétérinaire cantonal montrent que, dans plus des 2/3 des cas, le chien n'est pas «responsable» de l'agression. L'imprudence et l'ignorance de la victime ou du détenteur sont à l'origine de la grande majorité des accidents par morsures.

6. Conclusions finales

Le système d'annonce officiel des morsures par les médecins s'avère un outil redoutable dans la connaissance des accidents par morsures de chiens; aucune stratégie de prévention efficace ne peut être développée sans une connaissance approfondie des cas de terrain.

Après cinq années consécutives d'enquêtes sur les cas de morsures, la statistique actuelle révèle l'efficacité de la prévention mise en place par le service vétérinaire cantonal au moyen de l'information et de la formation de la population.

En effet, les paramètres clefs suivants sont en régression:

- le nombre de morsures par année;
- le nombre d'enfants mordus (et par là le nombre de blessures à la tête);
- la gravité des morsures: aucune morsure grave cette année;
- les morsures multiples;
- les récidives de chiens mordeurs;

Après avoir publié et largement distribué une première brochure d'information intitulée «Ami ou ennemi?», le service vétérinaire cantonal a rédigé et fait distribuer une nouvelle information à l'attention de tous les détenteurs de chiens du canton. Ce flyer les informe des situations à risque, de comment prévenir les accidents et quelles sont les comportements à risque de leur chien.

En complément, un programme de prévention a été introduit dans les classes de deuxième année primaire à l'automne 2003, puis dans les classes enfantines en 2004 (programme PAM). Ce cours, réparti sur une ou deux périodes consécutives, connaît actuellement un immense succès autant chez les enfants que chez les enseignants, qui ne tarissent pas d'éloge sur la qualité et l'utilité de cet enseignement.

Cette année, plus de 99% des chiens de notre canton ont vécu en parfaite harmonie au sein de notre société!

Neuchâtel, mars 2007

Service vétérinaire cantonal